

SOMMAIRE

Une : Droits et libertés – Orga et Vie syndicale / Le monde va mal, et les violences faites aux femmes se portent très bien... **p.2** / L'indice INSEE : un indice pour les riches ! **p.3** / Tract : « La lutte paie quand elle est déterminée et s'avère longue. » **p.4**

l'agenda



**43^{ème} Congrès
de la FNIC-CGT
du 25 au 29 mars 2024**



Réunions fédérales à venir

05/12 **AG des Labos de
Biologie médicale**

05/12 **Industrie Pharma :
CPNEIS**

06/12 **Journée d'étude
"Agissements sexistes et
harcèlement sexuel"**

07/12 **CPNSS : Pétrole**

07/12 **CMPPNI : Chimie**

11/12 **CPPNI-CPNEFP :**

Officines

13/12 **LBM : CMPPNI**

13/12 **UFR : Conseil national**

13/12 **Collectif IHS : réunion**

14/12 **Industrie Pharma :
CPPNI**

Droits et libertés

Approbation des comptes du syndicat

La Cour de cassation a statué,
en 2022, que les comptes d'un
syndicat professionnel devaient
être approuvés au plus tard à la fin
de l'exercice suivant.

En clair, l'approbation des comptes 2022 doit
être faite au plus tard au 31 décembre 2023 et
publiée dans les 3 mois.

Pour rappel, les statuts du syndicat doivent
prévoir l'instance qui arrête les comptes
(généralement le bureau syndical) et l'instance
qui les approuve (Commission exécutive,
Assemblée générale par exemple).
S'en suit la publication des comptes en
fonction du niveau de ressources du syndicat.

La transparence financière, avec la publication
des comptes, fait partie des 7 critères
imposés par la loi du 20 août 2008 pour la
représentativité des syndicats professionnel.

Les chiffres

12 455 morts depuis le 07 octobre.
11 255 Palestiniens sont morts, dont
4 630 enfants et plus de **3 100 femmes**.
1 200 morts Israéliens dont **33 enfants**
et plus de **5 400 blessés**.

Orga et vie syndicale

INSCRIPTION AU 43^{ème} CONGRÈS FÉDÉRAL :

Du 25 au 29 mars 2024, à Port-Leucate, aura
lieu le Congrès de notre Fédération.
À ce jour, nous avons 129 Camarades inscrits
qui représentent 45 syndicats.

Afin de permettre une bonne organisation
de ce Congrès, il est urgent que les syndicats
n'ayant pas encore fait le nécessaire
s'inscrivent au plus vite.

Pour rappel, les fiches d'inscription sont
disponibles sur le site de Fédération à
l'adresse suivant ([https://fnic-cgt.fr/
actualites/43eme-congres-de-la-fnic-cgt-
inscriptions/](https://fnic-cgt.fr/actualites/43eme-congres-de-la-fnic-cgt-inscriptions/)).

Plus la participation de nos syndicats sera
forte et plus les débats refléteront la réalité,
les préoccupations et les attentes vis-à-vis
de notre Fédération.

En cas de problèmes d'organisation ou
financier, ne pas hésiter à prendre contact
avec la Fédération par mail à l'adresse
suivante : contact@fnic-cgt.fr ou par
téléphone au 01 84 21 33 00.

1,5 million de personnes ont été
déplacées à l'intérieur du territoire de
Gaza, la moitié étant des femmes et des
enfants.
Les femmes et les enfants représentent
67 % des victimes.
(Source UNICEF, 16/11/2023)

Actualité sociale

LE MONDE VA MAL ET LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES SE PORTENT TRÈS BIEN... LE MONDE DU TRAVAIL N'EN EST PAS EXEMPT, ET C'EST BIEN TROP TIMIDEMENT QU'IL S'EMPRE DE CELA.

Est-il besoin de le rappeler ?
Notre féminisme, le féminisme porté par la Fédération, est une culture de la paix, aussi nous sommes solidaires avec les Iraniennes, les Afghanes, les Kurdes, les Ukrainiennes, les Israéliennes, les Palestiniennes, les Yéménites, les Arméniennes, les Syriennes, les Africaines et toutes celles qui vivent dans des territoires où des conflits perdurent.

Ce serait insupportable d'y ajouter les 3 points de suspension et pourtant, c'est bien le cas. Tous les pays où dominent le patriarcat et le système économique capitaliste, libéral ou tout autre qualificatif, sont des pays où la culture est violente envers les êtres humains et, en premier, envers les femmes.

Ces femmes, ainsi que les femmes réfugiées ou déplacées pour cause de conflit, subissent les conséquences mortifères des guerres parce qu'elles sont souvent en première ligne. **Nous soutenons les mobilisations des femmes pour défendre la démocratie, la justice, l'égalité et la paix, contre les politiques d'extrême droite, de haine, de division et contre les intégrismes religieux.**

Cette année, une nouvelle union a construit la mobilisation du 25 novembre. Un collectif de syndicats, associations et partis politiques s'est massivement uni pour appeler à la mobilisation du 25 novembre. Et nous en sommes !

Le dernier rapport de la Fondation des Femmes, « Où est l'argent contre les violences faites aux femmes ? » estime à 2,6 milliards d'euros par an le budget minimum que l'État devrait consacrer à la protection des victimes de violences conjugales, sexistes et sexuelles en France.

Aujourd'hui, l'État ne dépense que 184,4 millions. Plusieurs publications importantes sont sorties autour de l'incapacité de la justice à répondre à l'impératif de sécurité des femmes. Laure Daussy « La réputation » ou encore Violaine De Filippis-Abate « Classées sans suite » rappellent toutes deux que **80 % des plaintes des femmes pour viol sont classées sans suite et que moins de 1 % d'entre elles aboutissent à une condamnation.** Le manque d'investigation est le principal problème. Les victimes de féminicide ayant déjà signalé des violences ont, quant à elles, vu leur plainte classée sans suite dans 80 % des cas.

Est-il besoin de le rappeler ? Notre féminisme, le féminisme porté par la Fédération est un féminisme de classe, car conscient des rapports de domination qui s'exercent dans le monde du travail. Les violences sexistes et sexuelles qui perdurent au travail et les inégalités salariales qui sont un frein réel à l'indépendance économique des femmes et donc limitent les possibilités d'actions des femmes contre ces violences, sont à combattre.



N'hésitez pas à vous inscrire à la journée d'étude du 6 décembre prochain, organisée par les collectifs Santé-travail et Égalité-mixité sur les agissements sexistes et harcèlement sexuel.

Formulaire d'inscription :
<https://fnic-cgt.fr/wp-content/uploads/2023/10/JE-06.12.2023-formulaire.pdf>

L'INDICE INSEE : UN INDICE POUR LES RICHES !

POURQUOI AUGMENTER LES SALAIRES ?

Revendiquer une augmentation de son salaire, c'est d'abord vouloir répondre à ses besoins : besoins matériels ; besoin que sa contribution à son entreprise, à la société, sa qualification, soit reconnue à sa juste valeur.

Mais la question des salaires, c'est aussi celle de la répartition de la richesse. La richesse n'est créée que par le travail humain. Cette valeur ajoutée créée par le seul travail se répartit en deux parts : le salaire et le profit. Tout employeur (et tout actionnaire) sait que, s'il augmente les salaires, il diminue les bénéfices de l'entreprise, qu'il considère comme sa propriété.

Lors des négociations, l'un des discours « massue », utilisé par les employeurs pour limiter les revendications salariales, est l'argument de l'inflation.

En substance, les patrons ont deux arguments :

Argument n° 1 : « L'augmentation générale ne sert qu'à compenser l'inflation. »

Répondre « oui » à l'argument n° 1, c'est accepter que la répartition de la valeur ajoutée entre Capital et travail, entre salaire et profit, ne doit pas changer, que cette répartition est immuable. Or, il est connu que la part des salaires dans la valeur ajoutée n'a pas cessé de baisser depuis des décennies. Les augmentations générales de salaire doivent donc être largement supérieures à l'inflation, pour rattraper ce que le monde du travail a perdu face au Capital et, en particulier, au grand Capital.

Plus largement, on peut se poser la question de l'existence du profit. Sous prétexte qu'il détient un titre de propriété de l'entreprise, est-il légitime que l'actionnaire, ou son commanditaire, l'employeur, ponctionne cette part de la valeur ajoutée qu'on nomme « profit » ? Pourquoi rémunérer la propriété lucrative, alors que même les investissements initiaux d'une entreprise, sont des prêts bancaires que l'employeur va rembourser avec le travail des salariés et la valeur ajoutée qu'ils vont créer ?

Argument n° 2 : « L'inflation est mesurée par l'indice INSEE. »

L'INSEE, censé mesurer l'inflation, fait polémique, et pas seulement sur le « avec tabac » ou « hors tabac ». Le site Internet de l'INSEE fournit lui-même les outils pour démontrer que l'IPC, l'indice des prix à la consommation, n'est pas la bonne référence pour mesurer l'inflation.

Sur ce site en effet, on peut calculer un indice des prix « personnalisé », en fonction de ses habitudes de consommation réparties en une vingtaine de postes différents (alimentation, transport, loyer, loisirs, santé, etc..). Untel va dépenser plus en transport, ou moins en loisirs, qu'un autre. Et comme ces deux postes n'évoluent pas de façon identique, l'inflation subie par chacun est différente.

L'INSEE nous donne par ailleurs les habitudes de consommation des ménages en fonction du niveau de revenu disponible de ceux-ci.

L'INDICE « OFFICIEL » INSEE EST UN INDICE POUR LES RICHES !

L'indice INSEE sous-estime l'inflation subie par les revenus faibles et médians. En conséquence, cet indice n'est pas pertinent pour servir de base aux négociations salariales. Il est trop faible.

Il est grand temps que la CGT se dote, à nouveau, d'un outil indépendant pour mesurer véritablement l'évolution du pouvoir d'achat de l'ensemble des salariés de notre pays, et non, comme le fait l'INSEE, de celui des 10 % les plus riches !

Pour une meilleure répartition des richesses, les salaires doivent progresser plus vite que l'inflation, elle-même sous-estimée par l'indice INSEE qui ne mesure que la consommation des riches. Baser les négociations salariales sur l'indice INSEE est donc une double arnaque !



LA LUTTE PAIE QUAND : ELLE EST DÉTERMINÉE ET S'AVÈRE LONGUE.



Si on n'a pas cela en tête, alors le monde du travail perdra toutes ses batailles face au Capital.

L'Histoire nous démontre que les deux seuls grands conflits gagnants face au patronat et au Capital sont ceux de 1936 et 1968. Des millions de grévistes déterminés et deux conflits qui ont duré plusieurs semaines. Ces deux conflits interprofessionnels ont été menés en phase avec les salariés et la CGT. Depuis, à part la bataille du CPE, aucune bataille interprofessionnelle n'a été gagnée.

La CGT, pourtant puissante, s'est embarquée dans une stratégie d'accords intersyndicaux interpro, ce qui suppose bien des concessions. Des journées d'actions « saute-mouton » imposées, pas de blocage de l'économie, des trahisons d'organisations syndicales, d'autres refusant de s'associer et la dilution de notre contenu revendicatif CGT pour ne pas froisser les autres.

L'échec du 13 octobre dernier est, à ce titre, révélateur.

Comment peut-on oser demander à des salariés qui ont fait 13 jours de grève « saute-mouton », avec un espacement de plus en plus lâche et qui ont perdu la bataille, de se remettre en grève un jour en octobre sans aucune perspective à part celle de perdre une 14^{ème} journée de salaire ? Quel mépris du monde du travail !

Les organisateurs du 13 octobre savaient pertinemment que ce serait un échec. Échec qui justifiait de ne rien faire après.

Tous les conflits gagnants dans les entreprises de notre pays ont nécessité des mois de lutte acharnée pour faire plier le patronat (Total, Arkéma, Biomérieux, Fralib, IBIS Batignolles, Vert Baudet...). Car il s'agit bien de faire plier le Capital et non de quémander quelques miettes. Notre pays part en déliquescence à cause de ce système dévastateur.

IL NOUS FAUT DONC, AUJOURD'HUI, NOUS DÉMARQUER DES AUTRES OS ET PILONNER NOS PROPOSITIONS ET NOTRE CONTENU REVENDICATIF POUR UNE AUTRE SOCIÉTÉ. C'EST NOTRE « TRAVAIL » DE MILITANTS CGT, NOTRE DEVOIR, NOTRE BUT.

Certes, la période n'est pas simple mais il faut redoubler d'efforts. Le fascisme progresse d'autant plus que le Capitalisme a misé sur lui et le finance. Nos libertés sont de plus en plus menacées et nous devrions ne pas réagir interprofessionnellement ? Renvoyer aux Fédérations le soin de se débrouiller est plus qu'une erreur politique.

Il y a donc du travail à faire dans notre organisation pour réveiller le monde militant et les travailleurs. Jusqu'où sommes-nous prêts à perdre ? Il faut que nous ouvrons les yeux.

Le nécessaire rapport de force pour gagner nos revendications ne peut se faire sur des opérations sporadiques et clairessemées. Gouvernement et patronat ne céderont qu'à la condition que le monde du travail leur fasse comprendre qu'ils n'ont d'autre choix que de baisser la garde et négocier de nouveaux conquies sociaux. Les 2 mois de luttes des Vertbaudet en ont été la démonstration.

C'est bien l'arrêt de « la machine à profits » que sont nos entreprises qui nous permettra de gagner des augmentations de salaire, améliorer nos conditions de travail et c'est la généralisation des grèves qui nous fera gagner et qui fera plier le gouvernement pour améliorer notre système de protection sociale.

Alors Camarades, la tâche vous semble dure ? Elle l'est. Mais pensez à vos enfants, petits-enfants et au monde que le capitalisme va leur réserver si nous laissons faire.

La lutte sans concession, déterminée et sans relâche paie. Entre nous et le capitalisme, c'est une partie de bras de fer. Nous avons besoin de tous nos militants et des salariés. C'est cela la CGT et c'est cela qui nous différencie des autres OS qui ne sont que des outils pour éviter que la cocotte minute ne pète, outils de gestion des tensions sociales. À NOUS DE LA FAIRE SAUTER !